



Écoles Européennes

Bureau du Secrétaire général

Réf. : 2005-D-3610-fr-4

Orig. : EN

PROGRAMME D'HISTOIRE 4^e & 5^e ANNEES

Approuvé par le Conseil supérieur des Ecoles européennes

Réunion des 25 et 26 avril 2006 – DEN HAAG

Entrée en vigueur en septembre 2006.

ECOLES EUROPEENNES PROGRAMME D'HISTOIRE 4e et 5e années
--

	1.0	OBJECTIFS	
--	------------	------------------	--

	1.1	Objectifs généraux	
--	------------	---------------------------	--

Le cycle secondaire des Ecoles européennes poursuit deux objectifs: dispenser un enseignement formel s'articulant autour de diverses matières et encourager l'épanouissement personnel des élèves dans un contexte social et culturel élargi. L'enseignement formel implique l'acquisition de connaissances et d'une compréhension, de concepts et d'aptitudes au sein de chaque branche. Les élèves doivent apprendre à décrire, à interpréter, à juger et à mettre leurs connaissances en application. L'épanouissement personnel se fait dans des contextes spirituels, moraux, sociaux et culturels variés. Il implique une conscience des comportements appropriés, la compréhension de l'environnement de travail et du cadre de vie des élèves, et la formation de leur identité individuelle.

Ces deux objectifs majeurs sont entretenus de manière inséparable dans le contexte d'une conscience accrue de la richesse des cultures européennes. Cette conscience et l'expérience d'une vie européenne en commun doivent amener les élèves à un respect des traditions de tous les pays d'Europe tout en préservant leur propre identité individuelle.

	1.2	Objectifs spécifiques à la matière	
--	------------	---	--

Ce cours a pour but de promouvoir

- i.** une plus grande compréhension de l'Europe et du monde au sens large;
- ii.** un enthousiasme et un intérêt vis-à-vis de l'étude du passé;
- iii.** compréhension concernant des points de vue différents;
- iv.** la capacité de communiquer de manière efficace dans une langue véhiculaire.

Ses objectifs plus spécifiques sont de

- i.** communiquer la connaissance des principaux événements de l'histoire des périodes envisagées;
- ii.** faire comprendre les concepts historiques importants;
- iii.** développer les aptitudes historiques et la faculté de jugement des élèves.

	2.0	CONTENU	
--	------------	----------------	--

	A.	Connaissances	
--	-----------	----------------------	--

1. Moyen Âge

- Féodalité et pouvoir royal
- Villes et campagne
- Religions
- Conflits
- Civilisations

2. Renaissance et Réforme

- Italie et autres foyers
- Art
- Humanisme
- Sciences et techniques
- Réformes (protestantes et catholiques)
- Nouvelles dimensions du monde : nouvelles perspectives et idées

3. Absolutisme et révolutions

- Monarchies absolues
- Les Lumières
- Révolutions américaine et française

4. Changements économiques et sociaux

- La révolution industrielle :
 - causes
 - développement
 - expansion
 - conséquences

5. Nationalisme et libéralisme

- Congrès de Vienne
- Idées libérales
- Aspirations nationales
- Une nouvelle carte de l'Europe

6. Autres thèmes ou exemples

Des aspects supplémentaires de l'histoire politique, économique, sociale ou culturelle peuvent être étudiés et, lorsque cela s'avère opportun, des exemples supplémentaires tirés de l'histoire des pays intéressant le groupe d'élèves peuvent être utilisés.

Toutes les sections 1-5 doivent être abordées, et ce au moins à un niveau élémentaire.

	B.	Concepts	
--	-----------	-----------------	--

Le cours enseignera :

1. des concepts historiques

par exemple : féodalité
 humanisme
 révolution, etc.

2. des notions importantes telles que :

- cause et conséquence
- similarité et différence
- changement et continuité

3. la perspective historique :

- situer des époques et des événements par ordre chronologique
- analyser les événements et les questions en partant du point de vue des gens d'une époque révolue
- comparer des idées et des attitudes du passé avec celles du monde contemporain
- faire comprendre le caractère limité de la connaissance historique pour ces périodes

	C.	Aptitudes	
--	-----------	------------------	--

1. Recherche

Les élèves seront encouragés à

trouver des informations historiques pertinentes:

- (a)** identifier des problèmes et formuler des questions
- (b)** savoir où chercher les informations
- (c)** rassembler des documents
- (d)** sélectionner ce qui est pertinent

2. Analyse

Les élèves seront capables de

interpréter et évaluer une grande variété de sources historiques :

- (a)** comprendre ce que dit un document;
- (b)** faire la distinction entre fait, opinion et jugement
- (c)** détecter les distorsions, les incohérences et les lacunes
- (d)** comparer et opposer différentes sources et différentes interprétations

3. Présentation

Les élèves seront capables de

**présenter des informations historiques
à la fois oralement et par écrit :**

- (a)** raconter une suite d'événements, décrire des situations et expliquer des problèmes
- (b)** présenter les données de manière logique
- (c)** structurer clairement une argumentation
- (d)** formuler des conclusions sur base d'informations correctes

Note : les compétences seront développées au niveau adéquat

	3.0	METHODOLOGIE	
--	------------	---------------------	--

Les stratégies possibles comprennent :

	3.1	L'utilisation de documents	
--	------------	-----------------------------------	--

1. sources écrites

- sources primaires et secondaires
- œuvres de fiction
- poésie, chansons
- documents préparés par le professeur
- manuels

2. autres documents

- photographies
- cartes
- caricatures
- statistiques, graphiques
- peintures
- musique

3. médias

- vidéo, DVD -
 - film, documentaires
 - travaux personnels créés par les élèves
- audio -
 - programmes enregistrés, radio scolaire
 - interview enregistrée par les élèves, exposés, jeux de rôle
- informatique -
 - programmes historiques, programme de simulation
 - Internet – méthode de recherche
 - CD-ROM, DVD
 - travaux personnels réalisés par les élèves :
 - utilisation d'un traitement de texte,
 - notes
 - présentation (par ex. PowerPoint)
- diapositives, rétroprojecteur

	3.2	Activités	
--	------------	------------------	--

1. Travail oral

- travail de groupe, travail par deux, discussions en classe, débats
- présentations préparées, exposés
- jeux de rôle, simulation, théâtre
- entretien avec un conférencier extérieur, interview

2. Travail écrit

- réponses à des questions
- prise de notes, rédaction de notes de cours
- apprendre à rédiger selon un plan structuré
- travail de recherche
- création de frise chronologique
- contrôles, tests, examens

3. Visites

- musées
- sites
- cinéma et théâtre
- exposition
- bibliothèques publiques, etc

	4.0	EVALUATION DES RESULTATS DE L'APPRENTISSAGE	
--	------------	--	--

	4.1	Fonctions et Principes	
--	------------	-------------------------------	--

L'évaluation est à la fois formative et sommative.

L'évaluation formative est un processus continu fournissant des informations sur l'apprentissage des élèves. Elle doit également servir de base à la formation ultérieure des élèves et elle joue un rôle important en contribuant à l'orientation scolaire des élèves, par les informations qu'elle leur fournit, ainsi qu'à leurs parents ou tuteurs et à l'école. L'évaluation ne doit pas toujours engendrer l'attribution d'une note, et elle ne doit pas être punitive, mais elle doit évaluer les performances. L'évaluation des résultats de l'apprentissage fournit aux enseignants une occasion de passer en revue les objectifs, méthodes et résultats de leur enseignement.

L'évaluation sommative fournit un relevé clair des connaissances et aptitudes que possède un élève à un moment donné.

Les principes généraux suivants doivent être observés lors de l'évaluation des résultats de l'apprentissage:

- Les performances doivent être évaluées par rapport à l'ensemble des objectifs relatifs aux connaissances et aptitudes mentionnés dans le programme.
- L'évaluation doit porter sur une matière abordée au cours.
- Tous les types de travaux réalisés au cours par l'élève doivent faire partie du processus d'évaluation - c.à.d. ses contributions orales et écrites, les tests réalisés en classe, le travail pratique.
- Les élèves doivent être conscients du travail à réaliser et du niveau à atteindre pour parvenir à chaque niveau de l'échelle d'évaluation.
- Les élèves doivent savoir où se situent leurs performances par rapport à celles des autres élèves, dans la même section ou dans les autres sections. Ceci nécessite de la coopération entre les enseignants de la même section et des autres sections pour permettre la comparabilité des résultats.

	4.2	Evaluation en 4^e et 5^e années	
--	------------	--	--

L'évaluation ne prendra les erreurs de langage en compte que si celles-ci nuisent à la compréhension des faits et des idées historiques.

En 4^e et 5^e années, la note semestrielle comporte deux composantes : la note A et la note B

1. Note A

La note A est le reflet de toutes les observations, de toutes les performances de l'élève, tant à l'oral qu'à l'écrit, qui ne sont pas prises en compte dans la note B.

La note A peut prendre en compte :

- (a) le travail écrit : contrôles, travail fait en classe et à la maison ;
- (b) le travail oral et la participation en classe
- (c) les travaux pratiques : exposés, travail en groupe, etc.
- (d) l'implication et l'effort de progrès

2. Note B

La note B correspond aux notes obtenues lors des compositions, des travaux de contrôle et des épreuves partielles

Note B en 5^e année

Deux examens, chacun d'une durée équivalente à deux périodes de cours.

Dans chaque école les professeurs concernés détermineront de commun accord la part du programme qui sera couverte respectivement pendant le premier et le second semestre de la 5^{ème} année.

Les examens écrits seront basés sur les parties du programme étudiées en 5^{ème} année. Ils pourront toutefois amener les élèves à mettre en œuvre des connaissances et aptitudes acquises antérieurement.

Les questions s'appuient sur des documents.

Le premier examen est organisé par l'école à la fin du premier semestre et préparé par chaque professeur. Il ne fait pas l'objet d'une épreuve harmonisée.

Le second examen est organisé par l'école à la fin du second semestre dans le cadre d'une épreuve harmonisée de même niveau dans les trois langues véhiculaires des Ecoles européennes.

S'il existe des groupes parallèles dans une de ces trois langues, les questions seront identiques pour ces groupes. La même quantité de travail est demandée aux élèves de toutes les sections.

Les points attribués à chaque question seront indiqués sur le questionnaire d'examen.